

VIENNE

Chef-lieu : POITIERS

**Superficie : 6,970 kil. carrés. — Population : 330,916 habitants.
5 Arrondissements. — 31 Cantons. — 300 Communes.**

Situation, limites. — Le département de la Vienne tire son nom de la principale rivière qui le traverse du sud au nord ; c'est un des départements de la région occidentale de la France. Il est presque entièrement situé dans le bassin de la Loire, à l'exception d'une très petite partie qui, vers le sud, appartient au bassin de la Charente. Il a été formé, en 1790, de la plus grande partie du haut Poitou et de quelques petites parties de la Touraine et du Berry.

Ses limites sont : au nord et au nord-est, le département d'Indre-et-Loire ; à l'est, celui de l'Indre ; au sud-est, celui de la Haute-Vienne ; au sud, celui de la Charente ; à l'ouest, celui des Deux-Sèvres, et au nord-ouest, celui de Maine-et-Loire.

Nature du sol, montagnes. — Le département de la Vienne est incliné du sud vers le nord ; c'est un pays généralement plat, entrecoupé de plaines fertiles et étendues, de landes, de bruyères, de vastes pâturages et de grandes forêts. Il présente un certain nombre de vallées peu profondes suivant la direction des principaux cours d'eau ; ces vallées sont séparées les unes des autres par des collines et des plateaux peu considérables. Il n'y a pas, à proprement parler, de montagnes dans le département ; mais la partie méridionale est traversée par la chaîne des collines de Gâtine, contrefort des montagnes de l'Auvergne. Ces collines, dont le sommet en quelques endroits s'élargit assez pour former un plateau, ont une hauteur moyenne qui ne dépasse pas 150 mètres au-dessus du niveau de la mer ; les plus hautes ont de 220 à 233 mètres ; elles font partie de la ligne de faîte, qui sépare le bassin côtier de la Charente du grand bassin de la Loire.

Les points culminants du département sont : le petit plateau qui s'étend entre les communes des Adriers au sud, de Nérignac à l'ouest, de Moulisme

au nord et de Saint-Rémy à l'est ; vient ensuite, au sud de Millac-Saint-Paxent, un point qui a 224 mètres, et au sud-est de Civray, près de Surin, 187 mètres ; le Clain, à Poitiers, est à une altitude de 120 mètres, et à sa sortie du département, à son confluent avec la Creuse, il n'est plus qu'à 33 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les territoires des arrondissements de Poitiers et de Châtelleraut sont très inégaux en qualité ; on y rencontre des terres maigres, sablonneuses et peu fertiles ; les meilleures sont celles des environs de Dénay, Neuville, Jaulnais, Vouille, Mirebeau, Sauzay, Latillé, Vouneuil, Laigné et Saint-Genest. On regarde même le terroir de cette dernière commune comme le plus fertile du département ; c'est là le jardin du département de la Vienne. Oh y cultive quantité de fruits et de légumes ; ces deux arrondissements sont aussi les plus boisés. Une partie du territoire de l'arrondissement de Loudun est fertile ; l'autre est glaiseuse et marneuse ; il renferme beaucoup de marais. Dans l'arrondissement de Civray, la belle vallée de la Charente offre seule l'exemple d'une grande fertilité ; on n'y rencontre ailleurs que des terres froides et glaiseuses. L'arrondissement de Montmorillon semble être le moins bien partagé ; à l'exception de quelques cantons assez productifs, les trois cinquièmes de sa superficie n'offrent guère que des landes ou des bruyères incultes.

Le sol du département se divise, d'après sa nature, en : pays de bruyères ou de landes, 40,000 hectares ; sol de riche terreau, 30,000 ; sol de craie ou calcaire, 350,000 ; sol de gravier, 26,000 ; sol pierreux, 60,000 ; sol sablonneux, 80,000 hectares.

Hydrographie. — Les collines et le plateau de Gâtine divisent le département de la Vienne en deux pentes distinctes : l'une, allant du nord-nord-est vers le sud-sud-ouest, est très peu étendue ; elle

Index des noms propres

Adriers	1
Berry	1
Charente	1
Charente	1
Châtelleraut	1
Civray	1
Clain	1
Dénay	1
Deux-Sèvres	1
France	1
Gâtine	1
Haute-Vienne	1
Indre-et-Loire	1
Jaulnais	1
Laigné	1
Latillé	1
Loire	1
Loudun	1
Maine-et-Loire	1
Millac-Saint-Paxent	1
Mirebeau	1
Montmorillon	1
Moulisme	1
Nérignac	1
Neuville	1
Poitiers	1
Saint-Genest	1
Saint-Rémy	1
Sauzay	1
Surin	1
Touraine	1
Vienne	1
Vouille	1
Vouneuil	1